

Item 27 : Contraception (Évaluations)

Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français (CNGOF)

Date de création du document 2010-2011

QCM DE PRE-REQUIS

QUESTION 1/5 :

Quelle est la période féconde au cours du cycle menstruel ?

- A - 4 jours après le règles.
- B - 2 jours avant l'ovulation et 1 jour après.
- C - 5 jours avant l'ovulation et 5 jours après.
- D - 12 jours avant les règles.

(Réponse : B)

QUESTION 2/5 :

Quelles sont les caractéristiques de la glaire cervicale pré-ovulatoire ?

- A - Abondante.
- B - Filante.
- C - Cristallisant en feuille de fougères.
- D - Perméable aux spermatozoïdes.

(Réponse : ABCD)

QUESTION 3/5 :

Quelle est la durée de survie des spermatozoïdes dans la filière génitale ?

- A - 4 heures.
- B - 24 heures.
- C - 48 heures.
- D - 72 heures.

(Réponse : B)

QUESTION 4/5 :

Quelle est l'hormone responsable du déclenchement de l'ovulation ?

- A - stradiol.
- B - Progestérone.
- C - FSH.
- D - LH.

(Réponse : D)

QUESTION 5/5 :

Quelle est l'hormone responsable du développement folliculaire ?

- A - stradiol.
- B - Progestérone.
- C - FSH.
- D - LH.

(Réponse : C)

QCM

QUESTION 1/7 :

Le bilan biologique nécessaire avant la prescription d'une pilule œstroprogestative pour une patiente avec des antécédents familiaux de maladie thromboembolique doit comprendre entre autres :

- A - la protéine C**
- B - NFS, plaquettes**
- C - l'antithrombine III**
- D - la glycémie**
- E - les triglycérides**

(Réponse : ACDE)

QUESTION 2/7 :

La mutation Leiden (mutation de facteur V) doit être recherchée s'il y a une modification de la résistance à la protéine C activée, dans le bilan biologique nécessaire avant la prescription

d'une pilule œstroprogestative, pour une patiente avec des antécédents familiaux de maladie thromboembolique.

A - Vrai.

B - Faux

(Réponse : A)

QUESTION 3/7 :

Pour une jeune femme qui ne fume pas et qui n'a pas d'antécédents médicaux, chirurgicaux personnels et familiaux particuliers, la prescription de la pilule œstroprogestative nécessite un bilan biologique :

A - avant la prescription.

B - 1 mois après la prise de pilule.

C - 3 mois après la prise de pilule.

D - 6 mois après la prise de pilule.

E - tous les ans.

(Réponse : C)

QUESTION 4/7 :

Une jeune femme de 16 ans se présente au Centre de Planification, envoyée par l'infirmière de son collègue, pour la prise en charge de sa contraception. Elle n'a pas d'antécédents médicaux, ni chirurgicaux. Sa mère est décédée à l'âge de 40 ans d'un infarctus de myocarde, et sa sœur a un antécédent de phlébite suite à un accident de la voie publique, qui a nécessité une chirurgie orthopédique de la jambe gauche. Elle a eu ses dernières règles il y a deux semaines et un rapport non protégé il y a 48 heures.

A - La prescription de Norlevo est conseillée.

B - La prescription de Melodia (op15g) 2cp. à 12h d'intervalle est déconseillée.

C - Un examen gynécologique est obligatoire.

D - La prescription d'une pilule œstroprogestative à débiter au premier jour de ses prochaines règles est conseillée.

E - Un bilan lipidique et une glycémie doivent être demandés, en sachant qu'elle désire prendre une contraception orale.

(Réponse : AE)

QUESTION 5/7 :

Une jeune femme de 16 ans se présente au Centre de Planification, envoyée par l'infirmière de son collègue, pour la prise en charge de sa contraception. Elle n'a pas d'antécédents médicaux, ni chirurgicaux. Sa mère est décédée à l'âge de 40 ans d'un infarctus de myocarde, et sa sœur a un antécédent de phlébite suite à un accident de la voie publique, qui a nécessité une chirurgie orthopédique de la jambe gauche. Elle a eu ses dernières règles il y a deux semaines et un rapport non protégé il y a 48 heures.

En tenant compte de ses antécédents familiaux, quels sont les autres examens biologiques à prescrire :

A - Antithrombine III.

B - Protéine C.

C - Protéine S.

D - NFS, plaquettes.

E - RAI.

(Réponse : ABC)

QUESTION 6/7 :

Une jeune femme de 16 ans se présente au Centre de Planification, envoyée par l'infirmière de son collègue, pour la prise en charge de sa contraception. Elle n'a pas d'antécédents médicaux, ni chirurgicaux. Sa mère est décédée à l'âge de 40 ans d'un infarctus de myocarde, et sa sœur a un antécédent de phlébite suite à un accident de la voie publique, qui a nécessité une chirurgie orthopédique de la jambe gauche. Elle a eu ses dernières règles il y a deux semaines et un rapport non protégé il y a 48 heures.

Le bilan biologique est normal. Une prescription d'une pilule à climat progestéronique est faite pour trois mois. Un nouveau bilan biologique doit être réalisé dans :

A - 1 mois.

B - 3 mois.

C - 6 mois.

D - 1 an.

E - 5 ans.

(Réponse : ABC)

QUESTION 7/7 :

Une jeune femme de 16 ans se présente au Centre de Planification, envoyée par l'infirmière de son collègue, pour la prise en charge de sa contraception. Elle n'a pas d'antécédents médicaux, ni chirurgicaux. Sa mère est décédée à l'âge de 40 ans d'un infarctus de myocarde, et sa sœur a un antécédent de phlébite suite à un accident de la voie publique, qui a nécessité une chirurgie orthopédique de la jambe gauche. Elle a eu ses dernières règles il y a deux semaines et un rapport non protégé il y a 48 heures.

L'examen clinique et gynécologique réalisé à sa deuxième consultation est normal. Son bilan biologique est aussi normal. La prise de sa contraception orale est bien tolérée. On peut lui faire une prescription pour un an.

A - Vrai.

B - Faux.

(Réponse : A)